

Projected Order of Business

(subject to change without notice)

Monday, May 6, 2024

Pursuant to order made Wednesday, February 28, 2024

11:00 a.m.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

M-112 — Mr. Dhaliwal (Surrey—Newton) — Political interference, violence, or intimidation on Canadian soil (first time debated)

Length of speeches, pursuant to Standing Order 95(1):

Member moving motion — 15 minutes maximum and the speech is subject to a five-minute question and comment period.

All other members — 10 minutes maximum.

12:00 p.m.

GOVERNMENT ORDERS

Government Bills (Commons)

C-69 — The Deputy Prime Minister and Minister of Finance — Budget Implementation Act, 2024, No. 1 — Second reading (first time debated)

Length of speeches, pursuant to Standing Orders 43 and 74:

The Prime Minister and the Leader of the Opposition — unlimited time and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

First member of each recognized party in the first round of speeches — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

During the five hours of debate following the first round of speeches — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

After the period of debate referred to above — 10 minutes maximum and speeches are subject to a five-minute question and comment period.

2:00 p.m.

STATEMENTS BY MEMBERS

Length of statements — one minute maximum.

2:15 p.m. (not later than)

ORAL QUESTIONS

3:00 p.m.

ROUTINE PROCEEDINGS:

Tabling of Documents
Introduction of Government Bills
Statements by Ministers
Presenting Reports from Interparliamentary Delegations
Presenting Reports from Committees
Introduction of Private Members' Bills
First Reading of Senate Public Bills

Motions

Presenting Petitions (15 minutes maximum)
Questions on the Order Paper

REQUESTS FOR EMERGENCY DEBATES

Ordre projeté des travaux

(sujet à changement sans préavis)

Le lundi 6 mai 2024

Conformément à l'ordre adopté le mercredi 28 février 2024

11 heures

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

M-112 — M. Dhaliwal (Surrey—Newton) — Ingérence politique, violence ou intimidation en sol canadien (commencement du débat)

Durée des discours, conformément à l'article 95(1) du Règlement :

Député qui propose la motion — maximum de 15 minutes et le discours peut faire l'objet d'une période de questions et d'observations de cinq minutes.

Tous les autres députés — maximum de 10 minutes.

12 heures

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Projets de loi émanant du gouvernement (Communes)

C-69 — La vice-première ministre et ministre des Finances — Loi n° 1 d'exécution du budget de 2024 — Deuxième lecture (commencement du débat)

Durée des discours, conformément aux articles 43 et 74 du Règlement :

Le premier ministre et le chef de l'opposition — aucune limite et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Premier député de chaque parti reconnu pendant la première série de discours — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Durant les cinq heures de débat qui suivent la première série de discours — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Après la période de débat mentionnée ci-dessus — maximum de 10 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de cinq minutes.

14 heures

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Durée des déclarations — maximum d'une minute.

14 h 15 (au plus tard)

QUESTIONS ORALES

15 heures

AFFAIRES COURANTES :

Dépôt de documents
Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement
Déclarations de ministres
Présentation de rapports de délégations interparlementaires
Présentation de rapports de comités
Dépôt de projets de loi émanant des députés
Première lecture des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat
Motions
Présentation de pétitions (maximum de 15 minutes)
Questions inscrites au Feuilleton

DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

GOVERNMENT ORDERS

Government Bills (Commons)

C-64 — The Minister of Health — Pharmacare Act — Second reading (resuming debate on the amendment of Mr. Ellis (Cumberland—Colchester))

Length of speeches, pursuant to Standing Orders 43 and 74:

The Prime Minister and the Leader of the Opposition — unlimited time and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

All other members —

During the next three hours and 27 minutes of debate — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

After the period of debate referred to above — 10 minutes maximum and speeches are subject to a five-minute question and comment period.

Time allocation motion — notice given Friday, May 3, 2024, pursuant to Standing Order 78(3).

Midnight

CONCURRENCE IN COMMITTEE REPORTS

No. 55 — Mr. Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan) — Motion to concur in the 18th report of the Standing Committee on Justice and Human Rights (“Measures to protect Canadians”) (resuming debate)

Length of speeches, pursuant to Standing Order 43:

The Prime Minister and the Leader of the Opposition — unlimited time and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

All other members — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

Debate — 18 minutes remaining, pursuant to Standing Order 66(2).

Voting — not later than the expiry of the time provided for debate, pursuant to Standing Order 66(2).

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

Divided into three periods of 10 minutes maximum:

Member raising the question — four minutes maximum.

Minister or parliamentary secretary replying — four minutes maximum.

Member’s reply — one minute maximum.

Minister or parliamentary secretary’s second reply — one minute maximum.

ADJOURNMENT OF THE HOUSE

PROJECTION FOR SUBSEQUENT DAYS

TUESDAY, MAY 7, 2024

Private Members’ Business

C-270 — Mr. Viersen (Peace River—Westlock) — Stopping Internet Sexual Exploitation Act — Second reading (resuming debate)

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Projets de loi émanant du gouvernement (Communes)

C-64 — Le ministre de la Santé — Loi sur l’assurance médicaments — Deuxième lecture (reprise du débat sur l’amendement de M. Ellis (Cumberland—Colchester))

Durée des discours, conformément aux articles 43 et 74 du Règlement :

Le premier ministre et le chef de l’opposition — aucune limite et les discours peuvent faire l’objet d’une période de questions et d’observations de 10 minutes.

Tous les autres députés —

Durant les trois heures et 27 minutes de débat à venir — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l’objet d’une période de questions et d’observations de 10 minutes.

Après la période de débat mentionnée ci-dessus — maximum de 10 minutes et les discours peuvent faire l’objet d’une période de questions et d’observations de cinq minutes.

Motion d’attribution de temps — avis donné le vendredi 3 mai 2024, conformément à l’article 78(3) du Règlement.

Minuit

ADOPTION DE RAPPORTS DE COMITÉS

N° 55 — M. Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan) — Motion portant adoption du 18^e rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne (« Mesures pour protéger les canadiens ») (reprise du débat)

Durée des discours, conformément à l’article 43 du Règlement :

Le premier ministre et le chef de l’opposition — aucune limite et les discours peuvent faire l’objet d’une période de questions et d’observations de 10 minutes.

Tous les autres députés — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l’objet d’une période de questions et d’observations de 10 minutes.

Débat — il reste 18 minutes, conformément à l’article 66(2) du Règlement.

Mise aux voix — au plus tard à la fin de la période prévue pour le débat, conformément à l’article 66(2) du Règlement.

DÉBAT D’AJOURNEMENT

Temps divisé en trois périodes d’une durée maximale de 10 minutes :

Député qui soulève la question — maximum de quatre minutes.

Ministre ou secrétaire parlementaire qui donne la réplique — maximum de quatre minutes.

Réplique du député — maximum d’une minute.

Seconde réplique du ministre ou du secrétaire parlementaire — maximum d’une minute.

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

PROJECTION POUR LES PROCHAINS JOURS

LE MARDI 7 MAI 2024

Affaires émanant des députés

C-270 — M. Viersen (Peace River—Westlock) — Loi visant à mettre fin à l’exploitation sexuelle sur Internet — Deuxième lecture (reprise du débat)